

Le gouvernement français commence, très timidement, à demander à Israël le respect du droit international



Le gouvernement français commence, très timidement, à demander à Israël le respect du droit international. Mais il maintient un "2 poids-2 mesures" choquant.

Il aura fallu 3 jours pour qu'un membre du gouvernement - en l'occurrence Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense - commence à prendre un peu ses distances d'avec le gouvernement israélien.

Il vient de le faire du bout des lèvres, et en ces termes :

« La France appelle au cessez-le feu immédiat. Nous condamnons les tirs de roquettes qui se sont produits de la part du Hamas sur la population civile israélienne mais nous demandons aussi à Israël de faire preuve de mesure dans sa riposte et en particulier de respecter le droit international et de faire en sorte que les victimes civiles soient épargnées. »

<http://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/0203639456366-bande-de-gaza-premiere-incursion-terrestre-de-larmee-israelienne-1024371.php>

Ces propos sont à la fois très timides et très choquants puisqu'ils poursuivent dans le "2 poids - 2 mesures" : le ministre français « condamne » les tirs de roquettes du Hamas d'un côté, alors qu'il ne fait que « demander » à Israël « de faire preuve de mesure dans sa riposte » de l'autre côté.

Lorsque l'on sait que le bilan - en ce 13 juillet à 12h00 - est de 165 morts et 1.085 blessés du côté palestinien contre 0 mort et une dizaine de blessés du côté israélien, le fait de « condamner » les premiers et de simplement « demander de faire preuve de mesure » aux seconds témoigne d'un inadmissible distinguo. À l'évidence, pour l'actuel gouvernement qui ne reflète en rien le sentiment majoritaire des Français, la vie humaine n'a pas le même prix

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro selon que l'on appartienne à un camp ou à l'autre.~~

Il n'en demeure pas moins que, pour la première fois depuis le déclenchement des hostilités, un membre du gouvernement français :

a) appelle à un « cessez-le feu immédiat ». C'est exactement ce que nous avons demandé dans notre communiqué d'il y a 3 jours.

b) se rappelle d'un seul coup qu'il existe quelque chose qui s'appelle le « droit international », et qu'il demande à Israël de le respecter. C'est également ce que nous avons demandé dans notre communiqué d'il y a 3 jours.

J'en profite pour rappeler à Jean-Yves Le Drian que le droit international s'applique non seulement à Israël, mais aussi au Hamas et à toutes les grandes puissances chargées de le faire respecter au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Le droit international impose notamment à toutes les parties en présence « le respect et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, chacun ayant le droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de violence. »

Je renvoie ici nos lecteurs à notre communiqué du 10 juillet : <https://www.upr.fr/presse/communiqués-de-presse/communiqué-presse-les-evenements-en-cours-en-israel-gaza>

Quoi qu'il en soit, je note avec un mélange de satisfaction et de tristesse que le gouvernement français se rapproche, jour après jour, du raisonnement et des termes de notre communiqué, qui sont les seuls à avoir la justesse et la hauteur de vue nécessaires sur ce sujet complexe. C'est donc un hommage du vice à la vertu.

Mais les changements de position, trop timides et trop tardifs, du gouvernement français témoignent de son parti-pris de départ et aussi de son effrayant amateurisme.